

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 3257

présenté par

Mme Robert-Dehault, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. de Lépinau, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamolet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taché de la Pagerie, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« visant à accentuer les contraintes écologiques sur les agriculteurs français et à tuer l’agriculture paysanne »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est un amendement d’appel qui n’a pas vocation à être adopté. Il vise à dénoncer l’hypocrisie générale de ce projet de loi.

Ce projet de loi « d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture » a vocation, selon la communication gouvernementale, à préserver la souveraineté agricole française et à améliorer les conditions de vie et de travail des agriculteurs français.

Toutefois, les réformes proposées dans ce projet de loi semblent indiquer une ambition contraire :

- soumission aux normes réglementaires et environnementales européennes et internationales ;
- création d'un diagnostic à portée environnementale excessivement contraignant ;
- objectif de Bac+3 comme niveau de formation de référence ;
- création d'une nouvelle structure administrative coûteuse dont l'utilité et l'efficacité sont discutables et les contours technocratiques ;
- etc.

La question centrale qui irrigue les revendications de nos agriculteurs est celle du revenu, qui n'apparaît pas ou en marge des objectifs de ce projet de loi. Ce projet de loi porte la marque de l'idéologie écologique qui tue notre agriculture depuis des décennies en consolidant les contraintes (nationale, européenne ou internationale) qui pèsent déjà sur nos agriculteurs ou en en créant de nouvelles.

Cet amendement d'appel a vocation à dénoncer cette hypocrisie.